

## DÉPÔT GÉANT D'HYDROCARBURES AU NOUVEAU-BRUNSWICK

La construction d'un parc à réservoirs au coût de 60 millions de dollars, près du nouveau port en eau profonde de Saint-Jean, premier port du genre à être aménagé sur la côte est de l'Amérique du Nord, a été annoncée récemment par M. Richard Hatfield, premier ministre du Nouveau-Brunswick, conjointement avec la *Continental Oil Company* (CONOCO) et la *New Brunswick Development Corporation* (Société de développement du Nouveau-Brunswick).

Cette annonce couronnait l'aboutissement de quatre ans d'études techniques et économiques, d'études de transports et de négociations lancées et conduites par la Société de développement. Il s'agit de la première phase d'un complexe industriel mettant en cause plusieurs autres sociétés et dont le coût doit s'élever à plus de 500 millions de dollars.

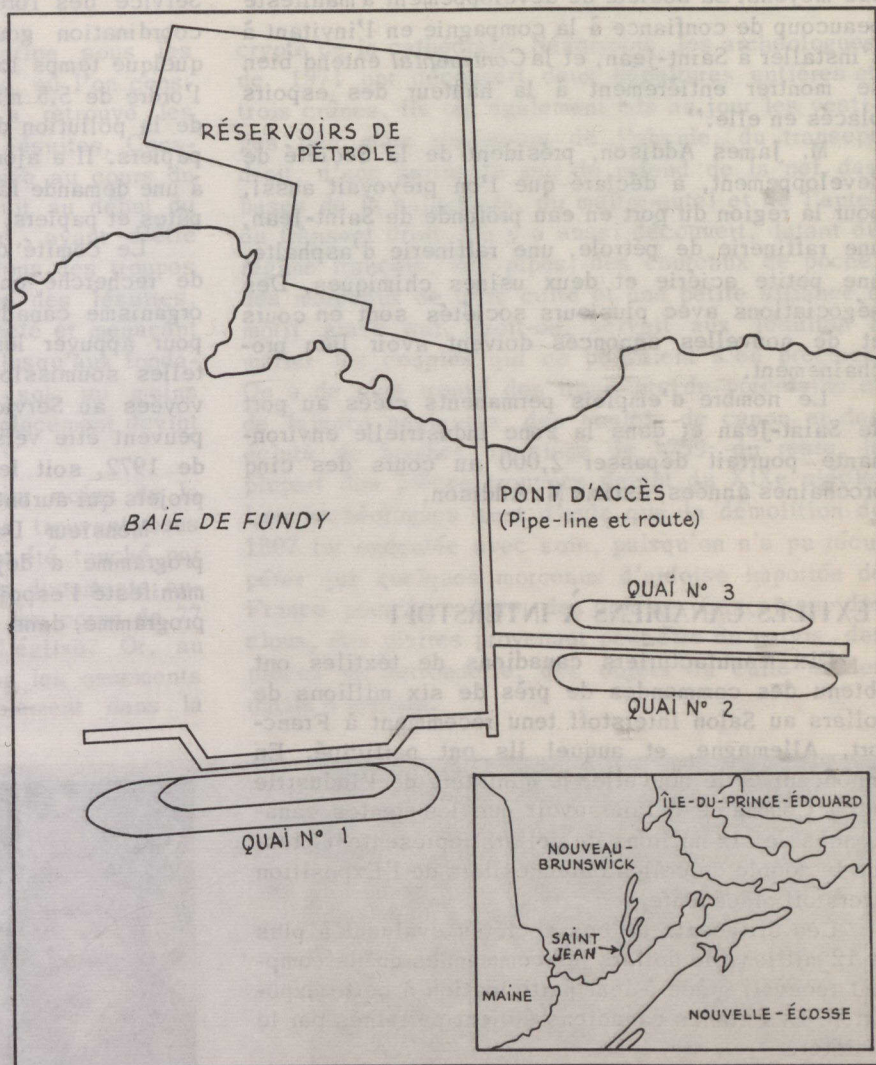
La CONOCO, société américaine, commencera les travaux de construction au début de 1972; les installations, qui comportent un parc à réservoirs d'une capacité de 4 millions de barils et trois quais en eau profonde, seront prêtes au milieu de 1973. Les réservoirs ont été conçus en fonction d'une capacité de 300,000 tonneaux par jour.

Les bassins s'étendent à 1,200 pieds du rivage et ont une profondeur de 105 pieds. L'un d'eux pourra recevoir des pétroliers géants dont le tonnage réel atteindra jusqu'à 300,000 tonnes et qui amèneront du pétrole à basse teneur en soufre de Libye et du golfe Persique; les deux autres recevront les pétroliers de moindre envergure qui assurent le transit du pétrole jusqu'aux ports de l'est des États-Unis. En raison du manque d'eau profonde, aucun port des États-Unis ne peut accommoder des navires de plus de 50,000 à 60,000 tonnes.

La CONOCO, vingt-cinquième société américaine en importance par ses avoirs, étudie également la possibilité de construire une raffinerie près du dépôt d'hydrocarbures de Saint-Jean.

### ENGAGEMENTS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

M. John Kelly, vice-président de la Division des



pétroles de l'hémisphère occidental de la CONOCO, a déclaré que les éléments décisifs de l'implantation de sa compagnie étaient la proximité des marchés américains, la grande profondeur de l'eau à cet endroit près du rivage, les possibilités de manoeuvres étendues offertes par la baie de Fundy, les services de deux chemins de fer et de bons transports routiers, sans compter les services établis à Saint-Jean. Il a fourni aux habitants de la région l'assurance que la CONOCO faisait des projets très élaborés pour la protection de l'environnement à toutes les phases des travaux.

Parmi les mesures envisagées pour le contrôle de l'environnement, citons le traitement spécial du lest, l'installation du matériel le plus efficace pour le ramassage des matières déversées, un équipement électronique pour la prévention des désastres, l'aménagement de digues autour de réservoirs de stockage qui auront un toit flottant pour le contrôle des vagues, des bras spéciaux de chargement en acier et les dernières aides à la navigation.